



# SITE NATURA 2000 FR 8201718 « LES USSES »

LETTRE D'INFORMATION - FEVRIER 2021

## Le site Natura 2000 des UsseS évolue...

Il couvre toujours la basse vallée de la rivière des UsseS, mais il s'est agrandi par l'intégration de deux ruisseaux : une partie du **ruisseau du Marsin** et le **Saint-Pierre (et affluents)**.

En effet, et suite à la **concertation** menée entre 2019 et 2020 avec les acteurs concernés (agriculteurs, élus, associations entre autres), le périmètre a été étendu à ces cours d'eau, afin de préserver notamment deux espèces d'écrevisses patrimoniales : l'Ecrevisse des torrents et l'Ecrevisse à pieds blancs.

L'Ecrevisse des torrents (*Austropotamobius torrentium*) est une espèce extrêmement rare en France et classée en **danger critique d'extinction**. Elle n'est plus présente que dans 3 secteurs : l'Alsace, la Moselle et la Haute-Savoie. L'**enjeu de conservation** de cette espèce sur le site est donc crucial.

## Rappel sur la démarche Natura 2000

Natura 2000 est un réseau européen de **sites écologiquement remarquables** pour lesquels les États se sont engagés dans une démarche de **préservation et de gestion**.

La Directive « Habitats-Faune-Flore » liste des habitats naturels et des espèces ayant un **intérêt communautaire**. Ainsi, les enjeux identifiés permettent la délimitation des sites Natura 2000.

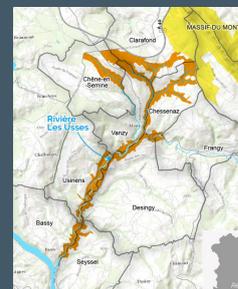
La France a choisi de mettre en place une démarche de gestion **contractuelle et volontaire** de ces sites.



## FICHE D'IDENTITÉ

Désignation Natura 2000 :  
*Directive Habitat-Faune-Flore*

Localisation  
*Région Auvergne-Rhône-Alpes  
Département de la Haute-Savoie*



Surface du site :

*Partie initiale : 307,4 ha  
Partie étendue en 2020 : 487,3 ha  
Total : 788,7 ha*

Linéaire de cours d'eau au sein du  
périmètre Natura 2000 :

*Cours d'eau des UsseS : 9,6 km  
Saint-Pierre et affluents : 10,8 km  
Marsin : 2,6 km*

Communes concernées :

*SeysseL (74), Usinens, Bassy,  
Chessenaz, Desingy, Françy,  
Clarafond-Arcine, Vanzy & Chêne-en-  
Semine*

## ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE



Chabot



Ecrevisse à pieds blancs



Agrion de mercure



Cuivré des Marais

## Habitats naturels & espèces d'intérêt communautaire

### Habitats naturels

La vallée des Usse abrite un **patrimoine naturel remarquable** et se compose de différents milieux en interaction. La présence de ces habitats naturels est liée à la **dynamique naturelle du cours d'eau** et à la **géologie des lieux**.

Le cours d'eau conserve une **forte naturalité** dans son fonctionnement hydraulique et traverse majoritairement la **forêt alluviale** et des **zones humides** à forte valeur patrimoniale (sources pétrifiantes, marais des Vorziers). D'autres milieux sont remarquables : les pelouses à Molinie, la végétation des bancs de graviers ou encore les herbiers aquatiques.

### Especies d'intérêt communautaire

Plusieurs espèces d'intérêt communautaire vivent et dépendent de ces milieux pour se développer, se nourrir ou se reproduire :

- Le **Castor d'Europe**
- Le **Chabot** et le **Blageon**
- L'**Agrion de Mercure**
- Le **Cuivré des marais** et le **Damier de la Succise**
- Le **Lucane cerf-volant**
- Les **chauves-souris**, dont 5 espèces d'intérêt communautaire
- Le **Liparis de Loesel**, une plante appréciant le milieu humide du Marais des Vorziers
- L'**Ecrevisse à pieds blancs** et l'**Ecrevisse des torrents**, que l'on retrouve dans des eaux de bonne qualité, fraîches et bien oxygénées

## Enjeux et menaces

### Enjeux majeurs :

- La **préservation de la qualité des eaux et la conservation des milieux naturels**, tels que la forêt alluviale.  
Ces deux éléments sont très importants pour la conservation des espèces qu'ils abritent, telles que les écrevisses, le Chabot et le Castor.
- La **conservation des écrevisses autochtones** : leur présence sur le cours d'eau du Saint-Pierre et du Marsin constitue un **patrimoine naturel exceptionnel**, du fait de la rareté de l'Ecrevisse des torrents sur le territoire français.

### Menaces et pressions anthropiques :

- **Quantité et qualité des eaux**, menacée par les pollutions diverses et l'assainissement non conforme
- Espèces **invasives** : écrevisses américaines, Renouée du Japon, Solidage
- **Embroussaillement** des marais
- **Coupes rases** au bord des ruisseaux
- Introduction accidentelle de la **peste des écrevisses**
- Circulation ou **piétinement** dans le lit mineur des cours d'eau
- **Réchauffement** des eaux
- **Braconnage**

# Principaux enjeux écologiques



Ruisseau Le Marsin

CHENE-EN-SEMINE

CLARAFOND

Site Natura 2000  
MASSIF DU MONT VUACHE

Ruisseau de Saint Pierre

CHESSENZA

Dans la continuité  
du site Natura  
2000 du Mont  
Vuache

VANZY

Marais des Vorziers

Crêt-Pollet

Rivière  
Les Usse

FRANGY

USINENS

Site Natura 2000 «les Usse»

Périmètre initial

Projet d'extension

## Espèces d'intérêt communautaire :

Castor d'Europe

Chauve-souris

Agrion de Mercure

Cuivré des marais

Damier de la Succise

Lucane cerf-volant

Liparis de Loesel

Ecrevisse autochtones

Blageon

Chabot

## Espèces invasives

Ecrevisse Signal

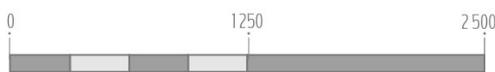
Renouée du Japon

DESINGY

BASSY

Le Rhône

SEYSSEL



La **qualité de l'eau** et de la **forêt alluviale** sont les principaux enjeux écologiques de la rivière des Usse et de ses affluents

## Les documents du site Natura 2000

Le **Document d'Objectifs (ou DOCOB)** est constitué d'un diagnostic (tome 1), d'un "guide" reprenant les actions de gestion à entreprendre (tome 2) et d'un atlas cartographique.

Le suivi de la mise en œuvre du DOCOB est assuré par le COPIL (ou Comité de Pilotage).

### Les contrats Natura 2000 :

Les contrats Natura 2000 sont des dispositifs qui permettent de réaliser des **actions de gestion**, des travaux de restauration ou d'entretien sur les milieux naturels remarquables. Les contrats sont signés entre l'Etat et les propriétaires/gestionnaires des parcelles concernées.

Ces contrats sont souscrits sur la base du **volontariat**.

### La Charte Natura 2000 :

Elle répertorie "**les bonnes pratiques**" à mettre en place sur les parcelles du site pour préserver la biodiversité, en fonction des milieux et des espèces présentes. Son adhésion se fait pour **5 ans** et est **indépendante** de la souscription à un contrat Natura 2000.



## Zoom sur les MAEC

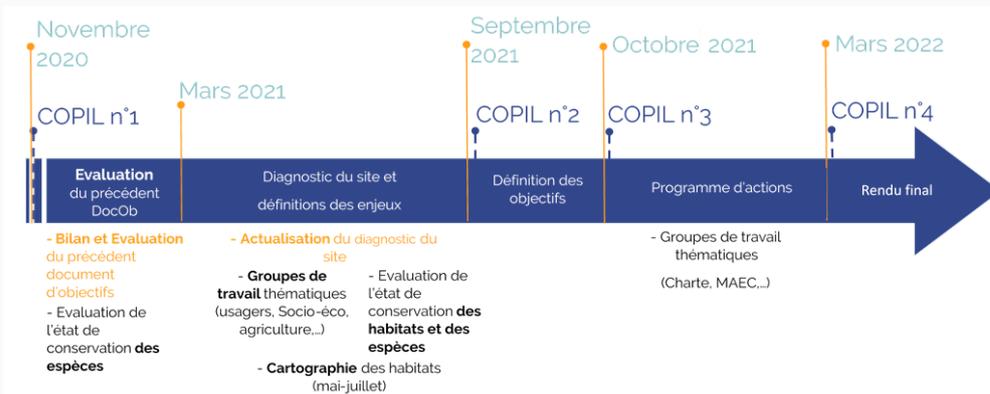
Les **MAEC** ou **Mesures agro-environnementales et climatiques** sont des mesures spécifiquement créées pour les **agriculteurs exploitants** des parcelles sur le site.

En contrepartie de la mise en place d'adaptation de leurs pratiques en faveur de la faune et de la flore, les agriculteurs reçoivent une **aide** pour compenser les surcoûts et les éventuelles pertes de rendement.

*L'animatrice Natura 2000 accompagne l'ensemble des démarches de contractualisation.*

## Calendrier

En 2021, la **révision du DOCOB** et de la **cartographie des espaces naturels** seront réalisées par Latitude Biodiversité. L'ensemble de l'équipe accompagnera le Syndicat de Rivières "Les Usse" pendant plus d'un an :



Crédits photos : Latitude biodiversité

## CONTACTS

### Latitude Biodiversité

Bureau d'étude mandaté pour la révision du DOCOB et de la cartographie des habitats naturels

#### Elodie RICHARD

Chargée de mission Natura 2000  
er@latitude-uep.com

#### David MULA

Coordinateur  
dm@latitude-uep.com

#### Amélie BERTOLINI

Gestion et cartographie des milieux naturels  
ab@latitude-uep.com

86 route du Fiatet

69210 Sain Bel

04 74 01 21 46

www.latitude-uep.fr



### Syndicat de Rivières "Les Usse"

Structure porteuse de l'animation du site

#### Fanny SEYVE

Animatrice Natura 2000  
fanny.seyve@rivieres-usse.com  
06 72 49 05 81

107 route de l'Eglise

74910 BASSY

04 50 20 05 05

www.rivieres-usse.com



### Comité de pilotage ou COPIL

Composé de plusieurs collèges d'acteurs, il se réunit pour définir les actions du site et se porte garant de la prise en compte des enjeux Natura 2000 dans l'aménagement du territoire.

#### Hervé BOUËDEC

Président du COPIL (2020)